

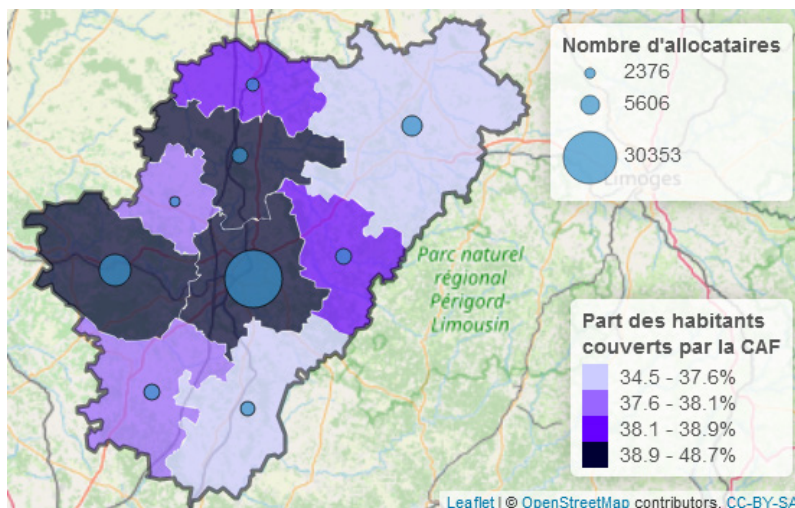
42 %
personnes
couvertes

65 855
allocataires

42% de la population du département soit 148 700 personnes est concernée directement ou indirectement par une ou plusieurs prestations légales versées par la Caf de la Charente, ce taux variant de 34 % à 49 % selon les communautés de communes. Le département se caractérise par une proportion significative d'allocataires isolés (48 %) en comparaison avec les données nationales et à l'inverse un poids plus faible des bénéficiaires ayant un statut étudiant (3%).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 16 % des allocataires dépendent exclusivement des prestations versées par la Caf de la Charente qui représentent la totalité de leurs ressources financières (15 % au niveau national). 21 900 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135€. Dans ces foyers précaires, vivent 19 700 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



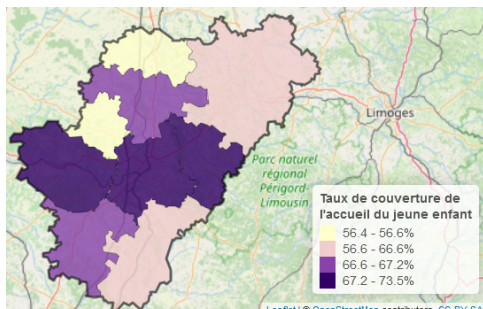
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



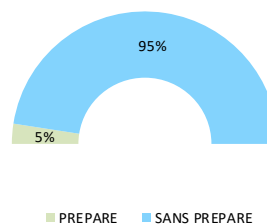
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf de la Charente soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. En 2021, 5 900 places sont disponibles pour les familles. Prépondérants sur le département, les assistants maternels en proposent près de 3 800, soit 64 % de l'ensemble des places offertes (54 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Cette prestation couvre 400 enfants de moins de 3 ans en Charente.

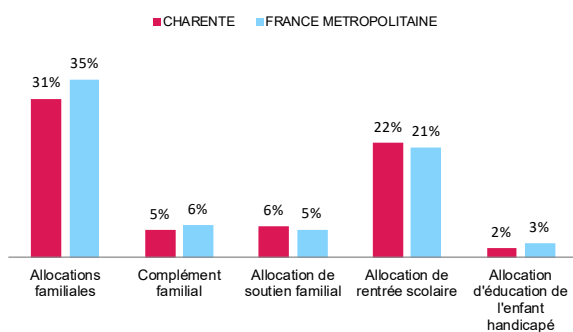
Source : Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue à soutenir financièrement les familles au regard des dépenses courantes liées aux enfants :

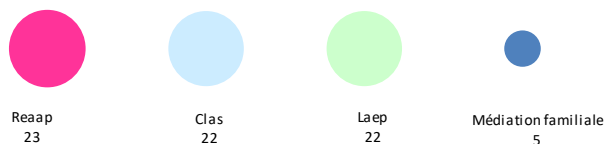
> 31 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % obtiennent un complément familial,

> 22 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> 6 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,

> 2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

La Caf témoigne également d'un engagement important en faveur du soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

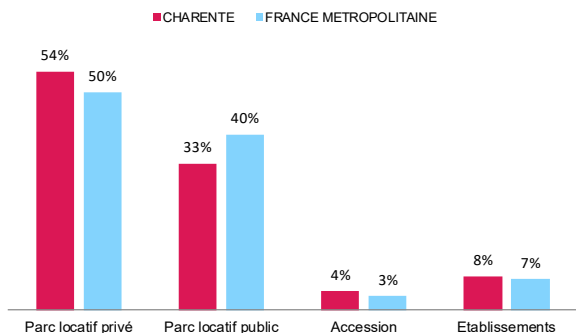
➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



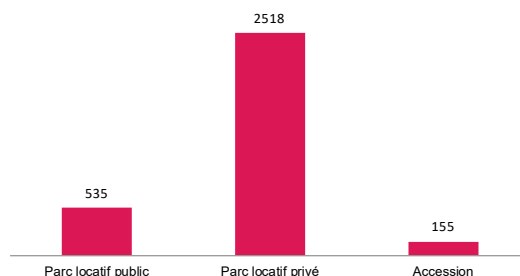
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, 28 000 foyers charentais reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 52 300 personnes, soit 15 % de la population totale du département. La Charente se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc privé (54 % en Charente, 50 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, plus de 3 200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. En Charente, 17 % des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40 % de leurs revenus pour se loger contre 6 % dans le parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante.

Cette mission se traduit par :

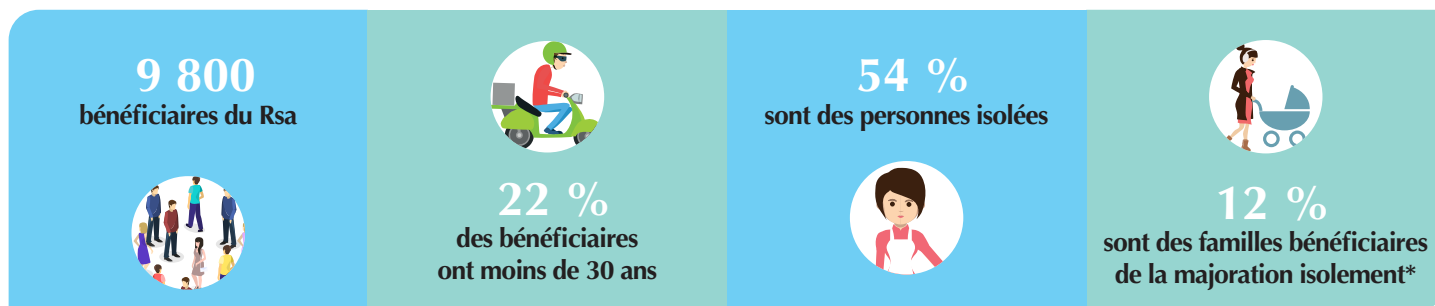
> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à 9 800 foyers sur le territoire charentais.

> 24 800 allocataires charentais bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 550 foyers en 2021.

> 6 800 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 57 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

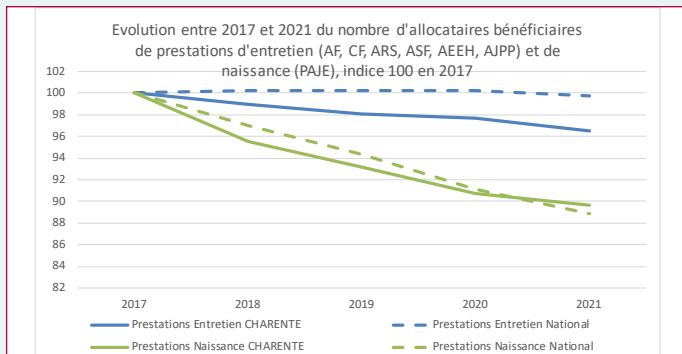


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

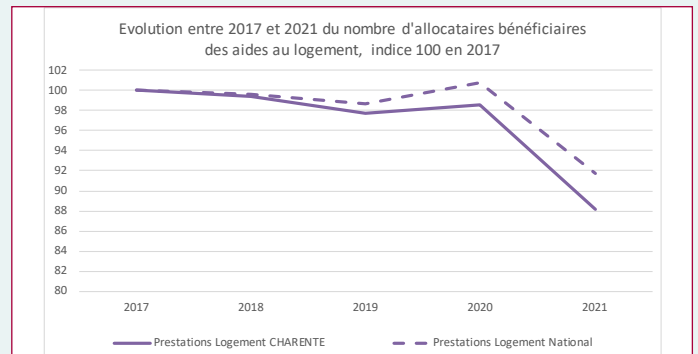
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



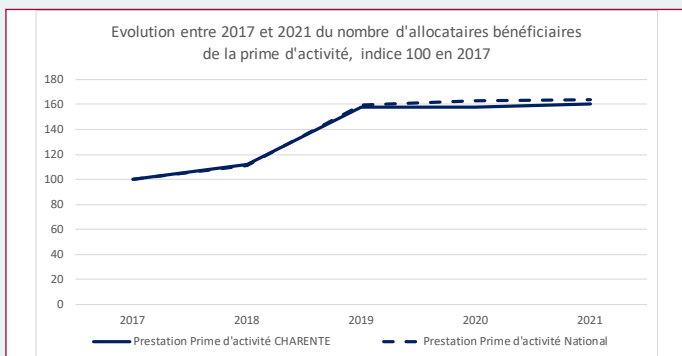
La baisse tendancielle des prestations liées à la naissance s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2021 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



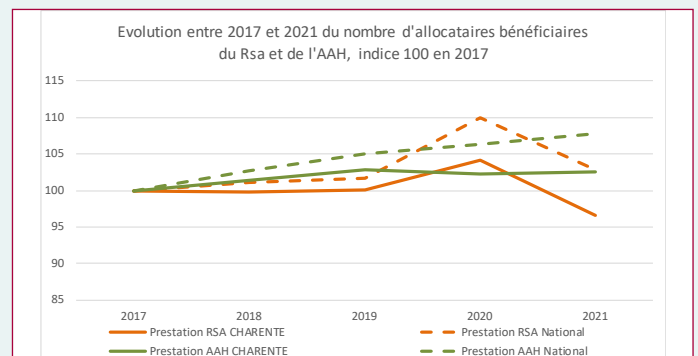
Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 après la réforme sur les aides au logement qui prend mieux en compte l'évolution en temps réel des revenus des allocataires.

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier². Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif³. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise. En Charente, le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente puis se stabilise à partir de 2019. Au niveau national, le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette évolution est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁴.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

³ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁴ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.